

Entreprise M:

N° de partenaire:

CAISSE DE PENSIONS MIGROS
Scan Center Assurance
Case postale
8010 Zurich**Avis de sortie****Versement en espèces suite à la prise d'une activité indépendante****Sortie pour le**

Nom:

Prénom:

Numéro AVS: 756.

Date de naissance:

Adresse:

Etat civil

 célibataire divorcé(e) (ou partenariat enregistré dissous) veuf/veuve joindre une attestation officielle actuelle d'état civil (établie depuis 6 mois tout au plus) marié(e) (ou en partenariat enregistré) le consentement du conjoint par signature certifiée officiellement doit être fourni**Versement en espèces de la prestation de libre passage suite** Prise d'une **activité lucrative indépendante à titre principal** joindre l'attestation de la Caisse de compensation AVS mentionnant l'exercice de votre activité indépendante

Je joins les documents suivants (si existants) comme preuve supplémentaire de mon activité lucrative indépendante à titre principal:

- Extrait du registre du commerce
- Contrat de location pour locaux commerciaux
- Bilan et comptes économiques les plus récents
- Business-Plan

Je confirme par la présente que **j'exerce une activité lucrative indépendante à titre principal** et que **je ne suis plus soumis(e) à la prévoyance professionnelle obligatoire** (c'est-à-dire que je n'ai pas d'autre emploi).Le paiement de la **totalité** de la prestation de libre passage est à effectuer auprès de: joindre une copie de votre carte bancaire avec n° IBAN

Nom de la banque / BIC / SWIFT: _____

Adresse: _____

Numéro IBAN du compte (privé): _____

Le compte doit être libellé au nom de la personne assurée**Est-ce qu'une demande de rente d'invalidité a été déposée à l'Assurance-Invalidité fédérale?** non oui, le _____, à l'office AI du canton de _____**Nous vous prions de retourner le formulaire dûment complété et signé à:**

Caisse de pensions Migros, Scan Center Assurance, Case postale, 8010 Zurich

Lieu et date

Signature de la personne assurée

Signature du conjoint resp. du partenaire enregistré

à légaliser par un notaire ou par la commune